



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

## FICHE DE POSTE

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e**

### Intitulé du poste (F/H) :

Chef-fe du département du recrutement de la mobilité et de la formation

Catégorie statutaire :

**Corps : Administrateur civil**

Code corps : ADMCIV

Ouvert aux contractuels en CDI du ministère de la culture et de la communication et de ses établissements

**Groupe RIFSEEP\* :1**

**Domaine(s) Fonctionnel(s) : Ressources Humaines**

**Emploi(s) Type : Responsable de Ressources Humaines - GRH01**

### Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Secrétariat Général  
Service des Ressources Humaines  
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales  
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation  
182, rue Saint-Honoré  
75033 PARIS CEDEX 1

### Missions et activités principales :

Au sein de la sous direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales, le chef du DRMF contribue à la définition de la politique de recrutement, de formation et de développement professionnel des agents du ministère de la Culture et de la Communication.

Pour cela il dirige une équipe d'une quarantaine d'agents, dont 9 A, répartis en trois bureaux:

- le bureau des métiers, de la mobilité et des recrutements spécifiques (5 agents) :

Il assure l'élaboration et la mise à jour des référentiels des postes, des métiers et des compétences du ministère,  
l'élaboration des stratégies ministérielles en matière de parcours professionnels, de gestion des âges et de promotion de diverses communautés professionnelles.

Il assure, l'accompagnement individuel des agents dans le cadre d'une évolution professionnelle ou une mobilité,

l'accompagnement collectif et individuel des agents des services en restructuration,  
le retour à l'emploi des agents en «instance d'affectation»

l'identification des affectations post-concours,

le recrutement des travailleurs handicapés (une trentaine par an) et des emplois réservés

Défense,

l'assistance des services pour la satisfaction de leurs besoins en compétences,  
la professionnalisation du recrutement et des recruteurs,  
la publication des avis de vacance du ministère (environ 2850 par an).

- le bureau de la formation professionnelle et du développement des compétences (15 agents) :

Il assure, l'élaboration et le pilotage de la politique ministérielle de formation et le dialogue social afférent,

il définit les principes de complémentarité et subsidiarité entre services de formation et veille à leur respect,

il assure la définition et la mise en œuvre du plan de formation proposé au titre du secrétariat général du ministère aux agents relevant de l'administration centrale, des services à compétence nationale, des opérateurs et des services déconcentrés (toutes les formations hors métiers de la culture).

- le bureau des concours et de la préparation aux examens (18 agents)

Il assure la définition prospective des besoins de recrutement par concours, leur programmation et le pilotage de leur mise en œuvre soit en interne au ministère soit en délégation à la « maison des examens et concours » d'Arcueil.

Ce bureau assure par ailleurs la définition et la mise en œuvre des préparations à ces recrutements.

Il est composé de 2 secteurs d'activité :

- le secteur « concours » : organise les procédures de recrutements collectifs (concours, sans concours, recrutements réservés « Sauvadet ») et les examens professionnels ; il définit la nature des épreuves des concours et recrute les membres de jurys.

- le secteur « « préparation aux examens » : met en place les formations de préparation aux concours et examens professionnels pour les candidats et les formations pour les membres de jurys. Il organise également la formation pour l'accueil des nouveaux arrivants.

- Enjeux du poste

Travailler en réseau avec les directions « métiers » du ministère et les établissements publics pour mieux anticiper, formaliser et intégrer leurs besoins dans l'action de chaque pôle du département.

- Repenser, dans une logique de GPEC/GPRH, les modalités de définition et de construction d'un calendrier pluriannuel des concours et au-delà la politique de recrutement

- Conforter et étendre la démarche des référentiels métier, la combiner avec une démarche de cartographies des postes du ministère pour en faire la base de la GPEC/ GPRH ministérielle et de définition de parcours professionnels

- développer la mise en œuvre de parcours de formation et assurer l'adaptation constante de l'offre de formation aux besoins

**Compétences principales mises en œuvre :** (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

**Compétences techniques :**

Le/La candidat-e devra détenir une solide expérience dans le champ RH et si possible une première expérience dans le domaine de la formation.

\* excellente connaissance du statut général

- \* connaissance générale des politiques ministérielles
- \* connaissance générale des politiques de formation des agents publics
- \* la formation aux aspects techniques spécifiques du département peut être assurée en interne

### **Savoir-faire**

- \* conduite de projets
- \* management
- \* négociation
- \***rédaction**

### **Savoir-être (compétences comportementales)**

- \* capacité d'écoute, de compréhension et de reformulation des demandes des interlocuteurs.
- \* Goût de l'innovation
- \* Esprit d'équipe
- \* Force de proposition

### **Environnement professionnel :**

Au sein du service des ressources humaines, le département du recrutement, de la mobilité et de la formation est responsable de l'adéquation entre les compétences disponibles et les besoins fonctionnels des services. Il veille à trouver le meilleur moyen de combler les postes vacants, à partir des personnels en place et par l'organisation de recrutements externes collectifs (concours, en particulier), en cohérence avec l'évolution prévisionnelle des effectifs et des métiers. Il assure également l'élaboration et le pilotage de la politique de formation des personnels pour la meilleure adéquation possible des compétences en place avec les besoins des services, le développement des compétences managériales et l'accompagnement du développement professionnel et personnel des agents.

Le département du recrutement, de la mobilité et de la formation compte une quarantaine d'agents.

Pour assurer ces missions, le département compte trois bureaux :

1. un bureau des métiers, de la mobilité et des recrutements spécifiques
2. un bureau de la formation professionnelle et du développement des compétences
3. un bureau des concours et de la préparation aux examens

ainsi qu'une cellule en charge des outils informatiques rattachée au chef du département, composée de 2 agents, qui mène une action transversale sur l'ensemble du département. Elle est chargée d'apporter le support à la mise en œuvre des actions du département et d'assurer la meilleure mobilisation des ressources informatiques et outils d'information.

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et de la Communication et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement .*

**Liaison hiérarchique :** le sous-directeur des politiques de ressources humaines et des relations sociales

**Liaisons fonctionnelles :** liens permanents nécessaires avec les autres chefs de bureau du

SRH, l'ensemble des équipes du service des ressources humaines, les responsables ressources humaines des directions générales d'administration centrale, des services déconcentrés, des services à compétence nationale et des établissements publics. Nombreux contacts avec les responsables métiers et les équipes d'encadrement et, de façon générale avec l'ensemble des agents et des encadrants. Contacts extérieurs nombreux et diversifiés avec la DGAFP, les autres ministères...

**Perspectives d'évolution :**

**Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

**Profil du candidat recherché (le cas échéant)**

**Qui contacter ?**

NN-Chef du service des ressources humaines-claire.cherie@culture.gouv.fr  
01 40 15 86 79

Isabelle Gadrey – Sous-directrice des politiques RH et des relations sociales –  
isabelle.gadrey@culture.gouv.fr  
01 40 15 78 58

**Modalités de recrutement :** Les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement